Démarche : Autorisation Préalable de Mise en Location – Communauté d'agglomération du Val de Fensch Organisme : Direction du développement social Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a souhaité renforcer ses actions de lutte contre l'habitat indigne et améliorer la qualité de son parc locatif, et de façon générale, de son patrimoine. A cet effet, elle a décidé de mettre en place à partir du 1er juillet 2021, le dispositif du "permis de louer" sur des secteurs géographiques définis, sur les communes d'Algrange, Florange, Hayange, Knutange, Nilvange, et Uckange. Ce dispositif a été pérennisé et étendu au 1er juillet 2023. Les propriétaires bailleurs, dont le logement est concerné par la mise en place de ce dispositif, doivent obtenir une autorisation préalable de mise en location. La liste des rues concernées et les modalités du dépôt sont disponibles dans la documentation jointe. NOTA: Lors du dépôt d'une demande pour une APML, concernant le dossier de diagnostic technique (DDT), si vous ne disposez que d'un seul fichier, merci de le joindre à chaque demande de pièce justificative obligatoire. Identité du propriétaire du bien Civilité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible → Monsieur ☐ Madame ☐ SCI Nom Prénom Adresse

Autorisation Préalable de Mise en Location – Communauté d'agglomération du V	'al de Fensch
Code postal	
Ville	
Numéro de téléphone	
Email	
Mandataire	
Etes vous mandataire ? Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Si oui, merci de remplir les champs ci-dessous pour le suivi du dossier	
Nom ou raison sociale	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Numéro de téléphone	
Adresse mail	
Informations concernant le bien	
Ville	
Adresse	

Autorisation Préalable de Mise en Location – Communauté d'agglomération du Val de Fensch **Pièces jointes**

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Cerfa 15652*01
Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47394
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Diagnostic de performance énergétique (DPE)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Constat de risque d'exposition au plomb
Pour les immeubles construit avant 1949
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Etat des risques (naturels, miniers, technologiques, sismiques, radon) et des pollutions - si communes à risques
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Etat des installations intérieures de gaz
Pour les installations gaz de plus de 15 ans
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Etat des installations intérieures d'électricité
Pour les installations électrique de plus de 15 ans
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Diagnostic amiante
Pour les immeubles construit avant juillet 1997
Protection des données personnelles
Communication En cochant cette case, je prends acte que toutes les correspondances s'effectuent via la messagerie de démarches simplifiées. Je recevrai une notification à l'adresse mail du dossier (identifiant) à chaque étape dont l'expéditeur est " Ne pas répondre ne-pas-repondre@demarches-simplifiees.fr "
Cochez la mention applicable Oui
Non

Mentions sur les données à caractère personnel

J'autorise la CA du Val de Fensch à collecter et traiter les données à caractère personnel me concernant, répertoriées cidessus, dans le strict respect des conditions exposées ci-dessous.

Les données à caractère personnel me concernant susmentionnées sont recueillies aux fins de toutes communications relatives à l'exécution des services visés ci-dessus, et ce dans un objectif de traitement de votre demande.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 1 an. Toutefois elle prendra fin en cas de cessation du recours à la Direction du développement social de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch, avant cette période.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, sous réserve de la

Autorisation Préalable de Mise en Location – Communauté d'agglomération du Val de Fensch

- le libre accès aux données personnelles me concernant, et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,
- je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif, l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques, ou périmées, et je conserve le droit de retirer à tout moment mon accord pour le traitement des données objets de la présente autorisation, et jouit d'un droit à la portabilité de ces données.

Je suis informé(e) de ce que les données à caractère personnel objets de la présente sont susceptibles d'être communiquées à tout tiers exerçant des activités en lien avec la Direction du Développement Social de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.

d'agglomération du Val de Fensch.
Toute opposition et toute demande d'accès, effacement, portabilité, ainsi que tout retrait du consentement au traitement des données objets de la présente doit être présentée au Responsable de la protection des données de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch.
Toute autre réclamation est à formuler auprès de monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch en sa qualité de responsable des traitements : dpo@agglo-valdefensch.fr
Cochez la mention applicable Oui
Non